

LETTRE OUVERTE DE FEMMES NEM ET DEBOUTEES RESIDENTES DU CENTRE D'AIDE D'URGENCE DU SIMPLON, LAUSANNE

Lausanne, le 30 juin 2008

A l'attention de Mesdames et Messieurs les député-e-s du Grand Conseil
A l'attention du directeur de l'EVAM, Monsieur Imhof
Aux médias de communication
A la société en général

Nous sommes des femmes requérantes d'asile déboutées et frappées de non-entrée-en matière (NEM) et nous vivons dans le centre « d'aide d'urgence » du Simplon, à Lausanne, car depuis l'entrée en vigueur de la révision de la Loi sur l'asile (Lasi) le 1^{er} janvier 2008, nous avons dû quitter notre logement pour aller dans des centres, où nous ne recevons plus aucun argent, sauf une « aide » de 9.50.- CHF par jour pour celles d'entre nous qui sont mères de famille.

Par cette lettre ouverte, nous appelons les autorités cantonales, les député-e-s, le directeur de l'EVAM, les médias et la société à réagir pour changer notre situation intenable et indigne de tout être humain.

En mai, des député-e-s ont visité le centre, mais depuis les choses ne se sont pas améliorées, au contraire l'intendant s'est fâché, est devenu méchant, et nous avons eu des remarques désagréables, tracasseries supplémentaires, notamment parce que l'intendant estime que ce que nous avons exprimé sur notre situation est mensonger. Bref, notre vie quotidienne a empiré, et pour certaines cela fait maintenant six mois que nous végétons dans cette situation dite «d'aide d'urgence ».

Nous le répétons: les conditions dans lesquelles nous vivons sont insoutenables, indignes, inhumaines.

Nous n'avons aucune intimité, aucun espace privé : les responsables de la sécurité et l'intendant ont des passes pour entrer dans nos chambres, et tous les jours entrent pour faire des contrôles. Des hommes de la sécurité et de l'intendance viennent frapper à nos portes et ils entrent dans nos chambres, parfois lorsque nous dormons, parfois lorsque nous sommes habillées légèrement, c'est une violation de notre intimité et de notre intégrité corporelle, nous ne nous sentons jamais sûres, jamais tranquilles, ils peuvent venir à tout moment.

Nous n'avons pas le droit de chauffer de l'eau, notamment pour les biberons des bébés, dans nos chambres. Parfois l'intendant entre seulement pour contrôler qu'on n'utilise pas de plaques. Depuis la visite des député-e-s, la seule chose qui a changé c'est que nous avons le droit d'utiliser les bouilloires de la cuisine après 22h, mais il faut d'abord demander aux responsables de la sécurité. De même, nous avons accès à une salle de télévision, mais la télécommande est aux mains de la sécurité. Nous n'avons aucune autonomie, même pour les choses les plus élémentaires.

Pour gagner un peu d'argent et tenter de survivre dans une situation de misère, nous faisons des travaux de ménage dans le centre. La rémunération pour ce travail est indécente et varie entre les personnes et entre les différents centres. Les critères de prix, de tâches et de conditions de réalisation de ce travail sont flous et arbitraires. Quel est donc la réglementation sur le travail domestique dans les centres ? De plus, le travail nous est payé avec beaucoup de retard (un ou

deux mois après). Enfin, les conditions de ce travail sont inacceptables, car on nous traite comme si nous étions des servantes. Parfois l'intendant vient dans notre chambre et nous demande de nettoyer le soir après 22h. On nous fait également des remarques si l'intendant estime que ce n'est pas assez propre. Il parfois se place derrière nous lorsque nous nettoyons et contrôle notre travail. Quand on s'en plaint, on nous répond que si cela ne nous convient pas, nous n'avons qu'à ne pas le faire. Certaines d'entre nous on en effet arrêté ce travail. C'est un vrai emploi que nous voulons.

Nous vivons enfermées avec nos enfants, ne sachant pas où aller puisque nous n'avons pas d'argent, nos enfants pâtissent énormément de cette situation, car ils et elles ne peuvent s'épanouir en étant confiné-e-s à une chambre. En tant que femmes et mères, nous avons aussi des besoins propres, et devons pouvoir disposer de temps et de moments seules, pour nous occuper d'affaires courantes mais aussi pour notre santé psychique, et comme nous n'avons aucun argent pour payer des baby sitters, nous avons besoin d'avoir accès à une garderie journalière. Les mères ont besoin d'être seules et les enfants ont besoin de voir d'autres personnes.

Nous n'avons pas droit à l'assurance-maladie, qui pourtant est obligatoire pour toute personne résidente en Suisse. Ceci rend plus difficile et plus précaire notre accès aux soins. Plusieurs d'entre nous subissent gravement cette situation, d'autant plus que le fait même de vivre dans de telles conditions finit par nous rendre malades, psychiquement et physiquement.

On se sent prisonnières, on est sur les nerfs, notre vie n'a aucun sens.
Nous sommes des êtres humains!

Nous demandons:

- Pouvoir retourner vivre dans des appartements.
- Le droit à l'assurance-maladie.
- Le droit de travailler.

UNE VIE NORMALE ET LA REGURALISATION DE NOTRE STATUT DE SEJOUR